



LE GROUPE DES REGIONALISTES

Jeudi 17 décembre 2015

Quimper, séance plénière du Conseil départemental

Proposition de motion des trois groupes politiques du Conseil départemental du Finistère en soutien au Crédit Mutuel Arkéa

Pour compléter les démarches déjà entreprises à l'échelle du Finistère, nous souhaitons appeler votre attention sur la situation du groupe Crédit Mutuel Arkéa, et sur les craintes que fait peser la réforme de sa confédération nationale, engagée par CM11-CIC. Le CM Arkea est l'une des principales banques de la région administrative, dont le centre de décision est au Relecq-Kerhuon (29). Employeur de premier rang (3.000 emplois pour tout le Finistère, et représente près de 6.000 emplois en Bretagne, sans compter les milliers d'emplois induits) et principal financeur de l'économie bretonne, ce porteur de projets locaux est un acteur essentiel de notre département.

La réforme, engagée contre la volonté des fédérations régionales associées au sein d'Arkéa, conduirait à accroître considérablement le pouvoir de cet organe dirigé par le CM11-CIC sur ses propres concurrents. En modifiant le rôle de l'organe central, le CM11-CIC placerait le Crédit Mutuel Arkéa dans une **situation de tutelle, que nous jugeons inacceptable dans sa forme, et lourdement préjudiciable pour la Bretagne**. Une région forte a besoin de centres de décision puissants. Arkéa, par l'étendue de ses activités et par sa capacité d'innovation, constitue l'un des fleurons de l'économie bretonne et finistérienne. Ses fédérations (le Crédit mutuel de Bretagne, en premier lieu) et ses filiales, jouent un rôle central dans le financement du développement de notre région.

Vous le savez, la prise de contrôle opérée par CM11-CIC est formellement contestée par les fédérations regroupées au sein d'Arkéa. Les conditions de la délibération de la confédération nationale soulèvent de nombreuses questions qui justifieraient de **suspendre les décisions relatives à la gouvernance du groupe** compte tenu du risque qu'elles feraient prendre au Finistère et à l'économie bretonne.

Le Conseil départemental du Finistère :

- Défend l'importance cruciale et l'indépendance de décision du Crédit Mutuel Arkéa pour le développement de la Bretagne ;
- Dénonce la réforme de la gouvernance de la Confédération nationale du Crédit Mutuel, qui menace cette indépendance ;
- Soutient les demandes formulées auprès du Ministre de l'économie par les sociétaires, les salariés et les dirigeants du Crédit Mutuel Arkéa ;